

Synthèse des bilans d'exercices PPMS attentat intrusion

Premier Degré - Période 2 2017-2018

Contexte de déclenchement

Aucun exercice inopiné n'a été organisé.

Certaines écoles ont déclenché le PPMS à leur initiative, d'autres dans le cadre du test de la chaîne d'alerte de circonscription. Une circonscription a choisi la thématique « s'échapper ».

Les dispositifs d'alarme sont variés : majoritairement sifflet et SMS (voire les deux conjointement), mais aussi corne de brume, mégaphone, voix, signal visuel, porte à porte, talkie-walkie, badge individuel, carillon sans fil. Toutefois quelques écoles n'ont pas utilisé de signal d'alarme et ont déclenché l'exercice à une heure convenue au préalable.

Certaines écoles maternelles ont mis en place des jeux de cache-cache et/un code visuel pour prévenir leurs élèves d'une menace (ex : une sorcière).

On constate encore des difficultés dans certaines équipes à avoir l'adhésion de l'ensemble des enseignants pour comprendre l'importance éducative et citoyenne de ces exercices (refus de se confiner, sortie des élèves décidée par l'enseignant avant la fin de l'exercice).

Synthèse :

a) ALARME

C'est le point faible des procédures pour 75% des écoles. Soit le signal n'est pas audible, soit sa diffusion nécessite de surexposer un personnel, soit il n'est pas opérationnel techniquement (problème de fonctionnement des cornes de brumes, de diffusion des SMS).

La question de la diffusion des consignes et des signaux d'alarme au personnel brigade et aux personnels des collectivités territoriales est posée.

Certaines communes ont réalisé l'installation de systèmes d'alarme intrusion spécifique.

Le signal de déclenchement du PPMS attentat intrusion est encore confondu par des enseignants ou des personnels communaux avec le signal d'évacuation ou de PPMS risques majeurs (une quinzaine d'école). Pour les autres, des automatismes commencent à se mettre en place chez les élèves qui globalement ont présenté très peu de signes de stress au déclenchement de l'alarme.

Pour les écoles qui ont choisi de mettre en place une chaîne interne de relais de l'alarme, on constate des difficultés dans la gestion du matériel (sifflet égaré, pas à sa place...)

b) S'ENFERMER

De manière générale, les écoles évoquent l'apparition de certains comportements réflexes notamment pour se barricader et rester silencieux avec davantage de sérieux. Toutefois, certains sites font état d'un manque d'implication des élèves.

De plus, il est difficile de s'enfermer car les écoles ne sont pas toutes équipées de verrous intérieurs ou disposent de portes qui s'ouvrent vers l'extérieur. La question du bruit généré par le déplacement du mobilier pour se barricader est également posée.

Certaines écoles évoquent la nécessité de repenser les classes pouvant servir à s'enfermer car les locaux sont trop vitrés ou trop exposés sur l'extérieur (absence de rideaux, proximité de la rue).

Certaines portes extérieures sont restées ouvertes et ont permis l'entrée de parents, d'employés communaux ou d'élèves revenant d'une prise en charge extérieure.

Des difficultés à obtenir le silence notamment chez les maternelles sont encore évoquées. De plus, les élèves réagissent encore trop vivement à une perturbation extérieure (poignée de porte actionnée de l'extérieur par exemple...)

Certains directeurs ont constaté des signes d'inquiétudes et d'agitation dans la durée de l'exercice et se questionnent sur les moyens de rassurer et « d'occuper » les élèves pour favoriser leur calme et ce sans l'usage de la parole.

L'appel des élèves n'a pas toujours été effectué, soit par oubli, soit par absence de listes d'élèves lorsque plusieurs groupes d'enfants se sont trouvés mélangés après le confinement.

c) S'ÉCHAPPER OU EVACUER

La procédure d'évacuation en cas d'intrusion n'est pas encore maîtrisée dans l'ensemble des écoles pour plusieurs raisons :

- Soit faire sortir les élèves de leur cachette est trop bruyant
- Soit les élèves n'ont pas encore acquis le réflexe de se déplacer en silence et chahutent pendant le trajet d'évacuation
- Soit les issues choisies pour évacuer sont verrouillées
- Soit le choix de l'issue d'évacuation n'est pas pertinent (itinéraire trop long, encombrement des sorties communément choisies qui a généré de l'agitation chez les élèves)

Une confusion existe entre les procédures « s'échapper » et « évacuer » : certaines écoles ont fait état d'un « mauvais » choix de sortie de la part des enseignants alors qu'en cas d'évacuation, le choix se fera par les forces de l'ordre.

Le point de rassemblement incendie est assimilé au point de rassemblement en cas d'attentat intrusion, certaines écoles se regroupant en plein milieu de la cour...

Préconisations :

- **Communication du bilan d'exercice :** l'espace de stockage PPMS est un outil de liaison avec la Préfecture du Calvados pour mettre à disposition les informations indispensables. La Préfecture n'a pas de nécessité à accéder aux bilans des exercices PPMS. Aussi, la fiche d'évaluation sera retirée du document opérationnel PPMS attentat-intrusion et déposée sur l'espace intranet rubrique « gestion des personnels » - ressources humaines – Santé et sécurité au travail- PPMS – fiche évaluation exercice PPMS attentat- intrusion. Une communication sera faite par les assistants de prévention de circonscription pour uniformiser l'utilisation de cette

fiche et son envoi à la circonscription dans l'attente du déploiement d'une application en ligne de saisie des bilans d'exercice PPMS.

- **Alarme** : la réflexion sur les moyens d'alarme doit être poursuivie en partenariat avec la collectivité de rattachement dans le cadre de la rédaction du diagnostic de sûreté. L'IEN pourra utilement être sollicité pour venir en appui des démarches entreprises par les écoles auprès des collectivités. De manière générale, le déclenchement de l'alarme ne doit pas surexposer une personne pour prévenir les autres d'un danger : aussi les procédures de porte à porte ou déplacement dans l'école avec le signal d'alarme ne sont pas adaptées à la menace « attentat-intrusion ». La réflexion autour de la mise en place de plusieurs points de déclenchements répartis dans l'école ainsi que d'un relais d'alarme doit être menée.
- **S'enfermer** : un temps de préparation des élèves est indispensable en amont des exercices pour bien rappeler leur sens, leurs objectifs et les comportements attendus. La réflexion sur l'effectivité de la fermeture des portes intérieures doit être poursuivie avec les collectivités dans le cadre du diagnostic de sûreté. De la même manière, l'IEN pourra utilement être sollicité pour venir en appui des démarches entreprises par les écoles.
- **Evacuer** : les élèves devront être entraînés à se déplacer d'un point A à un point B dans le silence en augmentant la distance parcourue et en convenant de l'itinéraire au préalable. L'enjeu du déplacement en silence doit être rappelé lors du temps de préparation de l'exercice. Des observateurs peuvent être mobilisés : l'objectif pour les élèves et les adultes sera de ne pas se faire entendre lors de leur déplacement. La procédure « s'échapper » sera évaluée lors du prochain exercice PPMS attentat intrusion.